

# Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux

*Synthèse 2003*







## Accords bilatéraux : déjà des effets?

**Six à douze mois, c'est peu pour réorienter des projets personnels et changer de cadre de vie ou encore, pour des entreprises, tâter de nouveaux marchés, se familiariser avec un autre environnement et modifier son organisation.**



Plusieurs facteurs d'ordre général contribuent certainement à amortir les évolutions. L'accord clé sur la libre circulation des personnes ne commencera à prendre corps de façon substantielle en Suisse qu'à mi-2004, avec l'abolition de la préférence accordée à la main-d'oeuvre indigène. La mollesse de la conjoncture y est aussi pour quelque chose. Plus important encore, dans ce vaste espace transfrontalier, on ne part pas de zéro. Depuis longtemps déjà, un bassin de vie s'est constitué par-delà les frontières nationales ou cantonales, où des populations vont, viennent et cohabitent. Les accords bilatéraux n'apportent donc pas ici une situation toute nouvelle. Ils ouvrent davantage le champ des possibilités.

Alors, que disent les chiffres en cet an I des accords bilatéraux ?

La main-d'œuvre frontalière, d'importance considérable dans le réseau d'échanges qui se construit, atteint, en 2002, un niveau inconnu jusqu'alors : près de 41 000 personnes de l'Ain et la Haute-Savoie vont travailler chaque jour dans les cantons de Genève et de Vaud, presque un tiers de plus en quatre ans. Dans le canton de Genève, malgré la conjoncture morose, leur effectif grandit sans cesse, chaque niveau mensuel étant un record historique. A fin juin 2003, il s'élève à 37 600. Fait nouveau : l'aire géographique de leur recrutement continue à s'étendre plus loin en Haute-Savoie, en direction d'Annecy notamment.

Dans ces territoires, la population bouge. Dès les premières années 90, des résidents du canton de Genève partent s'installer en France voisine. Le mouvement s'amplifie à partir de 1998, date de la remise en selle du Traité d'établissement des Suisses en France et des Français en Suisse de 1882. Après le Pays de Gex, c'est maintenant au tour de la Haute-Savoie, où la dynamique observée reste forte.

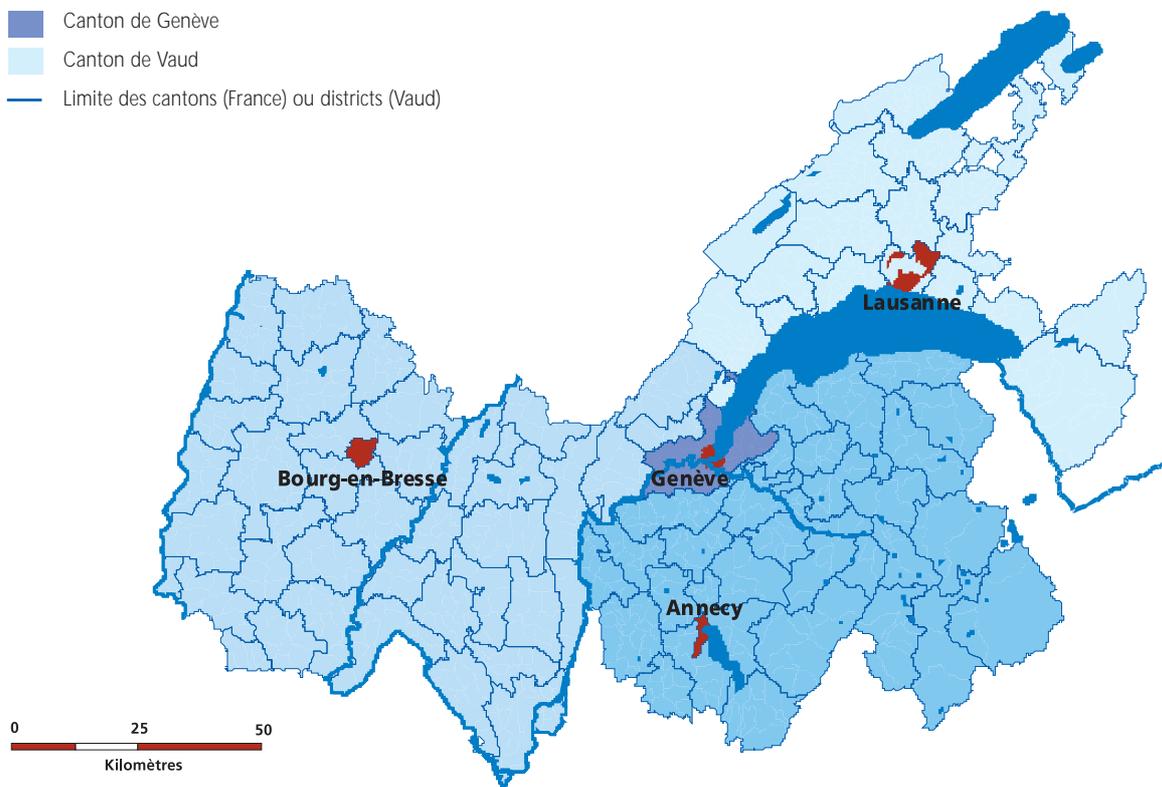
Ce ne sont pas les populations qui posent problème, mais leurs besoins. Dans ce territoire transfrontalier, la question du logement est certainement la plus aiguë à ce jour. La nouvelle répartition de la population révèle davantage les insuffisances et les distorsions des marchés : une demande accrue, des prix toujours plus élevés, la pénurie encore aggravée de logements sociaux. Du côté français, aux alentours de la frontière, la production de logements, pourtant soutenue, n'est pas encore arrivée à briser cet enchaînement.

Les évolutions récentes observées restent à confirmer lors du Forum 2004 : aujourd'hui, on manque encore de recul. Au minimum, un bassin de vie continue à se consolider. A fin 2000, l'agglomération genevoise comptait 637 000 habitants dont un quart en France, sa croissance depuis 1990 reposant presque exclusivement sur des zones françaises de Haute-Savoie. Plus largement, un vaste territoire a peut-être commencé à se remodeler. Au nord, l'aire métropolitaine lémanique regroupe, en plus des agglomérations de Genève et Lausanne, celles de Vevey-Montreux, Yverdon, Bellegarde, Thonon-Evian, Bonneville-La Roche. Elle compte plus d'un million d'habitants et des liens plus étroits s'amorcent avec les pôles au Sud, comme Annecy ou l'amont de la vallée de l'Arve.

A suivre...

## Quatre territoires transfrontaliers

-  Département de l'Ain
-  Département de la Haute-Savoie
-  Canton de Genève
-  Canton de Vaud
-  Limite des cantons (France) ou districts (Vaud)



# Panorama

La population croît en particulier en Haute-Savoie (+7 900 personnes en 2001, davantage que la moyenne annuelle 90-99) et un peu moins dans l'Ain (+4 600, un millier de moins qu'en 2000 et au-dessous de la moyenne annuelle 90-99). Mais, globalement, dans ces deux départements, le dynamisme démographique reste vif.

Dans le canton de Genève, depuis maintenant quatre ans, on dénombre au moins 5 000 personnes en plus chaque année, un niveau élevé. A noter, en 2002, dans un contexte de morosité conjoncturelle, un léger repli : +5 500 contre +6 000 l'année précédente. Quant au canton de Vaud, depuis deux ans, il renoue avec des accroissements soutenus et grandissants (+5 800 en 2001, +6 100 en 2002).

Une dynamique s'ajoutant à l'autre, la population des quatre territoires s'accroît de 24 300 personnes entre 2000 et 2001. Depuis 1990, point de départ de l'observation, le rythme d'accroissement de cet ensemble est plus vigoureux que celui de la Suisse et beaucoup plus que celui de Rhône-Alpes.

Autre caractéristique et trait communs : ce sont des terres de forte immigration, et plus encore quand la conjoncture s'y prête. Entre 1990 et 1999, l'Ain et la Haute-Savoie sont les deux départements de Rhône-Alpes où l'on observe les plus forts apports migratoires. Côté suisse, depuis 1998, année de sortie de crise, la croissance démographique résulte de plus en plus du solde migratoire, dont la contribution au mouvement démographique atteint 76% dans le canton de Genève et 72% dans le canton de Vaud, en 2002.

Une différence sensible : l'importance des étrangers. Le canton de Genève et le canton de Vaud accueillent une forte population étrangère. En 2002, celle-ci représente 38% de la population totale dans le premier et 27% dans le second. Avec une part respective de 8 et de 7% (en 1999), l'Ain et la Haute-Savoie soutiennent mal la comparaison. Dans l'un et l'autre de ces deux départements, la population européenne (UE) représente 3% de l'ensemble de la population.

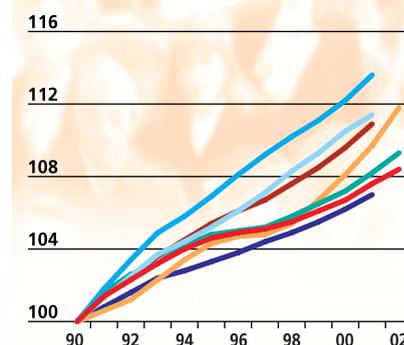
En 2002, le solde migratoire du canton de Genève avec l'Union européenne n'atteint même pas le millier (961), encore moins qu'en 2001 : l'apport migratoire directement lié aux accords bilatéraux (+1 936) est compensé par le départ des immigrants les plus anciens, qui retournent dans leur pays. Au bout du compte (solde naturel et effet des naturalisations également inclus), la population européenne (UE) reste stable à Genève par rapport à 2001. A fin 2002, son effectif s'élève à 104 858 ; elle représente 64% de la population étrangère et 25% de la population totale du canton.

En deçà de ces résultats globaux, on observe en 2002, donc après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux à mi-année, quelques évolutions nouvelles, mais de portée encore limitée. L'accord sur la libre circulation ne s'applique en effet qu'à une partie restreinte de la population européenne (UE) résidant dans le canton (15% à fin 2002). La très, très grosse majorité, constituée des "étrangers" et des "internationaux", n'est pas concernée.

Cette population européenne (UE) touchée par l'accord se compose de résidents soit de courte durée (moins d'un an), soit de longue durée. L'augmentation la plus notable concerne les résidents de courte durée : 815 à fin 2001, 1 460 à fin 2002, soit +79%. Ce sont des travailleurs de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration, des chargés de mission, des stagiaires, des jeunes au

## 2001 ou 2002 : des années de fort accroissement démographique

Evolution de la population dans  
les 4 territoires (1990=100)



<sup>1</sup> La statistique cantonale de la population a été révisée en 2002. Elle inclut désormais toutes les personnes relevant du domaine de l'asile. L'effectif augmente donc sensiblement en 2002. Toutefois, à définition égale, la population s'accroît légèrement moins qu'en 2001.

## En 2002, à Genève, pas d'afflux de ressortissants UE

pair, etc. Aux anciens saisonniers, dont le statut est désormais aboli, s'ajoutent donc maintenant de nouveaux professionnels et, simultanément, les nationalités se panachent : toujours beaucoup de Portugais, mais maintenant des Français aussi. Cette évolution des résidents de courte durée reflète en partie les effets du regroupement familial, qui leur est désormais possible.

Toujours du point de vue de l'accord sur la libre circulation, on peut distinguer deux catégories parmi les résidents de longue durée : ceux qui disposent d'un permis L (un an ou plus) ou B (séjour de longue durée). Pour les premiers, entre fin 2001 et fin 2002, les effectifs des ressortissants UE baissent fortement, beaucoup plus que chez les extra-Européens. Pour les seconds, le nombre des ressortissants UE augmente, mais nettement moins que les extra-Européens. On n'observe donc aucun afflux de ressortissants UE pour les résidents étrangers de longue durée : ceux-ci viennent essentiellement d'ailleurs. Les flux migratoires actuels semblent se caractériser par un afflux d'extra-Européens, en lien notamment avec la Genève internationale, et une présence d'Européens (UE) accrue de l'autre côté de la frontière.

Ces évolutions de court terme se confirment avec les premiers chiffres 2003.

## Des résidents genevois vers l'Ain et la Haute-Savoie

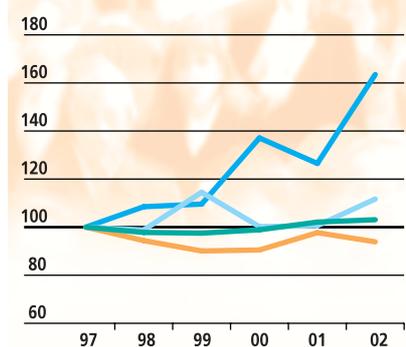
Cette évolution de population est peut-être la plus notable aujourd'hui. En 2002, le mouvement à la hausse des résidents genevois (suisse ou non) qui quittent le canton pour s'installer en Haute-Savoie se précipite et, après un ralentissement, ce même mouvement vers l'Ain semble s'accroître à nouveau.

Si son accélération récente est patente, le phénomène n'est pas neuf pour autant. Il démarre dès la première moitié des années 90, avec l'installation de résidents genevois non suisses dans les deux départements, et se développe avec force. Autour de 1998, un mouvement de Suisses s'y ajoute, vers l'Ain dans un premier temps, puis, plus vigoureusement, vers la Haute-Savoie. Ils ont vraisemblablement anticipé l'entrée en vigueur des accords bilatéraux à la faveur de la nouvelle lecture qui a été faite du *Traité d'établissement des Suisses en France et des Français en Suisse de 1882*. En ce qui concerne les Suisses, on estime leur mouvement à environ un millier de personnes en moyenne chaque année depuis 1998, dont 70 % vers la Haute-Savoie.

Par comparaison, le mouvement de résidents genevois vers le canton de Vaud et, en particulier, le district de Nyon semble bien languissant. En définitive, les résidents genevois étrangers s'y installent plus volontiers que les Suisses.

La très grosse majorité de ces nouveaux installés aux portes de Genève est âgée de 20 à 64 ans et les moins de 20 ans représentent une part non négligeable. En clair, cette émigration est liée à un effet "famille" et non à un effet "retraite".

Evolution de la destination des émigrés genevois (1997=100)



■ Vaud  
■ District de Nyon  
■ Ain  
■ Haute-Savoie

La population d'origine européenne (UE) résidant dans le canton de Vaud augmente de moins d'un millier de personnes (970) en 2002. Certes, les naturalisations, particulièrement nombreuses depuis quelques années et dont une part importante (la moitié en 2002) concerne les Européens de l'UE, modèrent l'évolution à la hausse. Cela dit, en 2002, le taux d'accroissement annuel de la population UE atteint tout de même +0,9%, contre +0,2% seulement l'année précédente. Par comparaison, toujours en 2002, la population totale du canton croît de 1,0%. D'autres populations étrangères augmentent dans de fortes proportions, parmi lesquelles celle originaire du reste de

l'Europe (+4,7%). A fin 2002, les Européens (UE) représentent 68% de la population étrangère et 18 % de la population totale du canton de Vaud.

L'accroissement de la population repose à nouveau très largement sur l'arrivée des étrangers. Leur solde migratoire prend même l'ascenseur : en une année, il est multiplié par 1,7 (+ 6 197 contre + 3 683 en 2001). Fait marquant, en 2002, le solde migratoire avec l'Union européenne se relève brusquement : + 1 991, contre + 406 en 2001 ou, dans les années précédentes, des valeurs négatives. Pour autant, il n'atteint pas les niveaux observés à la fin des années 80 ou au début de la décennie 90. En outre, il ne constitue qu'un petit tiers (31%) du solde migratoire total, tandis que les autres Européens et le reste du monde y contribuent à raison, respectivement, de 25% et de 44%. Le solde migratoire avec la France représente en 2002 un peu plus de la moitié de celui avec l'Union européenne.

Quoique encore limité, l'impact des accords bilatéraux sur la population résidant dans le canton semble un peu plus sensible dans le canton de Vaud qu'à Genève, la géographie favorisant le phénomène frontalier dans celui-ci et la prise de résidence dans celui-là. Dans l'évolution du nombre de permis de travail tombant sous le coup des accords, les Européens de l'UE jouent un rôle accru en 2002. L'évolution la plus notable concerne les détenteurs de permis de courte durée (de 2 195 en 2001 à 3 215 en 2002, soit + 47% en une année), qu'il s'agisse d'anciens saisonniers (Portugais et Français surtout) mais maintenant aussi d'autres travailleurs (en provenance d'Allemagne, du Royaume-Uni, etc.), qui peuvent bénéficier du regroupement familial. Parmi les détenteurs d'un permis de longue durée, l'immigration récente des Européens de l'UE contribue à accroître leur part en 2002.

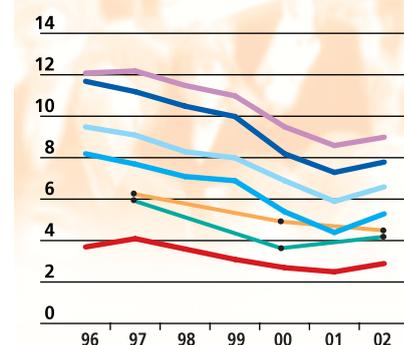
Depuis 1994, l'emploi est en progression constante dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, à un rythme un peu supérieur à la moyenne de Rhône-Alpes. Cette progression s'est accélérée depuis 1997. En dix ans, entre 1990 et 2000, l'emploi s'est accru de 12% dans la Haute-Savoie et de 16% dans l'Ain, contre 9% dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Les zones d'emploi du Genevois, d'Annecy et du Chablais s'inscrivent dans cette dynamique, au même titre que celles de Lyon et Grenoble. Les zones très industrielles d'Oyonnax et de la vallée de l'Arve ont en revanche perdu des emplois au cours de l'année 2001.

Dans les cantons de Genève et de Vaud, comme dans le reste de la Suisse, l'emploi a en revanche continué à reculer entre 1995 et 1998. A partir de 1998, il s'oriente à la hausse. En dix ans, de 1991 à 2001, l'emploi est resté stable à Genève et a baissé de 3% dans le canton de Vaud. Il a reculé de 2,5% pour l'ensemble de la Suisse. La croissance de fin de période n'a donc pu, au mieux, que combler le recul du début. La progression des emplois s'est ralentie durant 2002 dans les cantons de Genève et de Vaud et une baisse se dessine. Simultanément, depuis 1998, le nombre de travailleurs titulaires d'un permis frontalier augmente à un rythme plus soutenu que l'emploi global, surtout à Genève. Cette tendance ne montre de signe d'essoufflement ni en 2002, ni en 2003.

Contrairement à l'emploi, l'évolution du taux de chômage ne diffère pas dans les quatre territoires. Les inflexions se situent aux mêmes années et les écarts demeurent grosso modo semblables. Même s'il n'existe pas de données annuelles identiques entre la Suisse et la France, les taux disponibles montrent que les différences sont beaucoup plus réduites autour de la frontière qu'à l'échelon des pays. Autrement dit, les taux de chômage de l'Ain (5,3% en 2002) et de la Haute-Savoie (6,6%) sont moins élevés que la moyenne française (9,0%), tandis que les taux genevois (4,5%) et vaudois (4,1%) sont plus élevés que la moyenne suisse (2,9%).

*Vaud : le solde migratoire avec l'Union européenne augmente en 2002*

Taux de chômage au sens du BIT en France et en Suisse, en %, depuis 1996



- Genève
- Vaud
- Suisse
- Ain
- Haute-Savoie
- Rhône-Alpes
- France

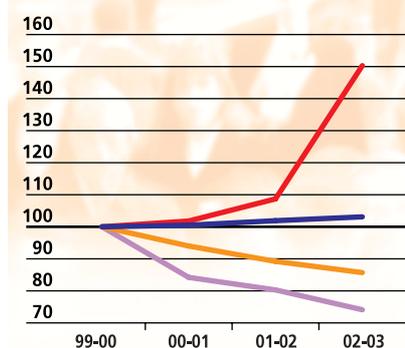
### Revenu minimum : les deux départements au-dessous de la moyenne française

Par rapport à leur population, l'Ain et la Haute-Savoie ont un nombre de bénéficiaires du RMI nettement plus faible qu'en moyenne nationale métropolitaine (respectivement, à fin 2000, 0,7%, 0,8% et 1,6%). Durant les premières années d'application du dispositif et jusqu'en 1994, la croissance du nombre de "RMistes" a été très rapide. L'augmentation du nombre de bénéficiaires s'est ensuite modérée, jusqu'en 2000. Entre 1995 et 1999, l'évolution des bénéficiaires rapportées à la population est moins forte dans les deux départements frontaliers qu'en France métropolitaine. En 2000, on enregistre pour la première fois une baisse. Fin 2001 dans l'Ain et début 2002 en France, on constate de nouveau une augmentation, tandis que la stabilité caractérise la Haute-Savoie. En juin 2002, le nombre d'allocataires se montait à 3 521 personnes dans l'Ain et à 4 860 dans la Haute-Savoie (ceux qui relèvent du régime agricole n'étant pas inclus). Aux abords de la frontière suisse, la seule caractéristique, qui se retrouve d'ailleurs partout en France, est que les zones urbaines sont plus touchées.

En Suisse, ce type d'aide est de la compétence des cantons. Les cantons de Genève et de Vaud ont mis en place chacun un système analogue. Dans le canton de Vaud, il s'agit du RMR (Revenu minimum de réinsertion, introduit en 1997) et à Genève du RMCAS (Revenu minimum cantonal d'aide sociale, introduit en 1996). Dans le canton de Vaud, le nombre de bénéficiaires du RMR a atteint son plus haut niveau en 1999 puis a fortement baissé en 2000 et 2001. La stabilité prévaut en 2002 ; le total des personnes bénéficiaires en cours d'année est de l'ordre des 3'000, quelle que soit la durée de la prestation. A Genève, une nette décade est intervenue en 2000. Après une légère diminution en 2001, le nombre de bénéficiaires s'est orienté à la hausse en 2002, surtout en fin d'année, pour repasser au-dessous des 800.

### 190 collégiens et lycéens suisses de plus à la rentrée 2002

Evolution des effectifs scolaires du 2<sup>e</sup> degré dans l'Ain et la Haute-Savoie (99-00=100)



En septembre 2002, 670 élèves de nationalité suisse (éventuellement binationaux) fréquentent les collèges, lycées et lycées professionnels des établissements scolaires publics, d'une part, et privés sous contrat, d'autre part, des deux départements français. La majorité d'entre eux est présente dans les bassins de formation d'Annemasse (300 élèves, 3% du total) et de Thonon (150, 1,6%). Dans l'arrondissement de Gex, qui fait partie du bassin "Ain-Est", on compte une centaine d'élèves suisses (2,3%). Ces collégiens et lycéens de nationalité suisse fréquentent davantage l'enseignement privé (62% d'entre eux, contre 20% pour les élèves français des deux départements). Par rapport à 1999, leur augmentation atteint 50%, contre 3% pour les élèves français et - 23% pour les autres nationalités. La croissance de leurs effectifs est particulièrement forte en 2002 (+190, soit + 40% en une année). Elle concerne essentiellement le bassin de formation d'Annemasse.

Pas de changement majeur du côté suisse en matière de formation : l'ordre de grandeur, la part respective des élèves et des étudiants suisses, européens (UE) et, parmi eux, français, de même que leur répartition par filière de formation n'évoluent guère. L'importance de la population européenne dans les deux cantons suisses masque les mouvements. La provenance territoriale des élèves, apprentis et étudiants reste aussi plutôt stable : peu d'échanges au niveau de l'enseignement général, un peu plus dans les formations professionnelles et à l'Université. Quelques chiffres, toutes nationalités confondues : 400 des apprentis genevois (5 %) résident dans le canton de Vaud et 400 autres dans l'Ain et la Haute-Savoie ; 300 apprentis vaudois (2 %) viennent de Genève et un nombre infime de France voisine ; plus d'un millier d'étudiants vaudois et plus de 700 résidant dans l'Ain et la Haute-Savoie se forment à Genève ; dans le canton de Vaud, on compte presque 900 étudiants genevois. Ne serait-ce que géographiquement, le canton de Genève est plus "exposé" aux échanges transfrontaliers que Vaud. En 2002, un peu plus de 4 000 Français s'y forment (plus de 2 000 dans l'enseignement général et professionnel public, un millier dans l'enseignement général privé et un autre millier à l'Université de Genève), dont la moitié réside dans l'Ain et la Haute-Savoie

(en plus grand nombre dans ce dernier département). Si (petites) évolutions il y a, elles semblent liées non à un changement dans la demande de formation mais au mouvement des résidents genevois vers la France, observé depuis quelques années.

Les statistiques du domaine de la santé ne permettent pas actuellement une vision transfrontalière. On peut seulement dire aujourd'hui que, du côté français, le phénomène des patients résidant en Suisse (quels que soient leur canton de domicile et leur nationalité) et soignés dans les hôpitaux français reste très ténu : en 2001, le plus grand nombre de séjours s'est élevé à 80 au Centre hospitalier intercommunal des hôpitaux du Léman, à Thonon ; par ailleurs, on en a dénombrés 22 dans les hôpitaux du Mont-Blanc, à Sallanches, et 28 dans les hospices civils de Lyon. Du côté suisse, la fréquentation des hôpitaux par des résidents français est plus importante, quoique très inégale entre les deux cantons : en 2001, on a compté presque 600 séjours (0,6% de l'ensemble) de patients résidant en France dans le canton de Vaud, près de 400 concernant des Français, et 3 800 (6% du total des séjours) à Genève, parmi lesquels 2 000 sont le fait de Français. Inégalité aussi dans les flux entre les deux cantons : en 2001, dans le total des séjours des hôpitaux et cliniques de Genève, ceux de patients vaudois représentent 4% (2 300) et, dans le total des séjours des hôpitaux du canton de Vaud, la part de ceux de patients genevois s'élève à 2% (2 000).

Dans le canton de Vaud, en 2001, le nombre total de séjours s'est élevé à 104 000, dont 83% dans des établissements publics et un quart au Centre hospitalier universitaire vaudois. Les emplois de soins infirmiers s'y élèvent à 3 700, un peu plus de 50 % étant occupés par des étrangers. Dans le canton de Genève, on a compté, toujours en 2001, 68 000 séjours hospitaliers, parmi lesquels 70% dans des établissements publics et la moitié à l'hôpital cantonal universitaire. Les emplois infirmiers sont de l'ordre des 2 400 et les nationalités étrangères en représentent les 70%.

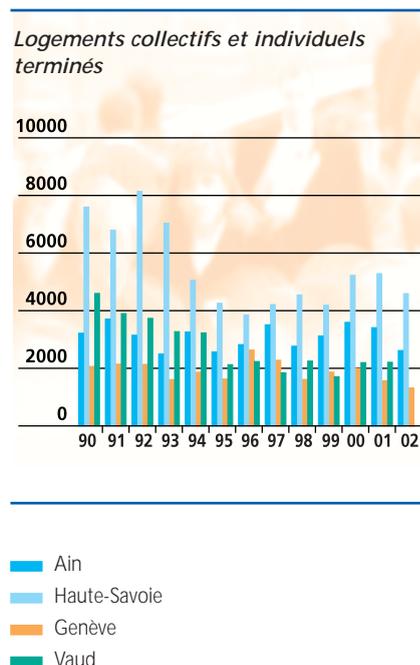
Dans l'Ain, en 2001, 71 000 séjours ont été enregistrés, dont 69% dans le secteur public. Sur les 2 600 infirmiers travaillant dans le département à fin 2002, 81% exercent en établissement hospitalier. En Haute-Savoie, on a compté 155 000 séjours, 67% d'entre eux dans les hôpitaux publics. A fin 2002, 3 100 infirmiers exercent en Haute-Savoie, dont 67% en établissement hospitalier.

L'année 2002 a été encore moins favorable au logement que 2001. Le ralentissement conjoncturel perdurant, la production s'est encore affaiblie. Dans les quatre territoires, 10 700 logements ont été mis à disposition au total contre 12 500 en 2001 et 13 000 en 2000. En deux ans, l'offre de nouveaux logements se contracte de 2 000 unités.

Le recul appuyé de 2002 affecte l'Ain tout particulièrement (2 600 logements construits, 800 de moins par rapport à l'année précédente ; la moyenne annuelle 1990-99 atteignait 3 500). En Haute-Savoie, avec 4 600 logements terminés (- 700 en une année), on est loin de la fourchette de 5 000-7 400 fixée par certaines études prospectives. A Genève, le temps s'éloigne où l'on guettait la barre des 2 000 : seulement 1 300 logements construits, 250 de moins qu'en 2001. Dans le canton de Vaud, la production récente dépasse un peu les 2 000 logements dans les meilleures années, contre 3 000 en moyenne dans les années 90 (chiffre annuel 2002 pas encore connu).

Côté suisse, Nyon est, avec le district de Lausanne, celui où l'on construit le plus de logements. Côté français, la mise à disposition de logements a continué sa progression forte dans le Genevois haut-savoie (1 412 logements terminés dont 411 dans l'agglomération urbaine d'Annemasse, soit nettement plus que lors des années précédentes) et dans celle de Thonon (420). En revanche, un score particulièrement faible dans le reste du Chablais et un brusque recul dans le Pays de Gex (421 logements terminés contre 735 l'année précédente). Faiblesse marquée également dans l'agglomération d'Annecy et dans la vallée de l'Arve.

### Fréquentation hospitalière de part et d'autre de la frontière en 2001 : des échanges minimes



# Logement

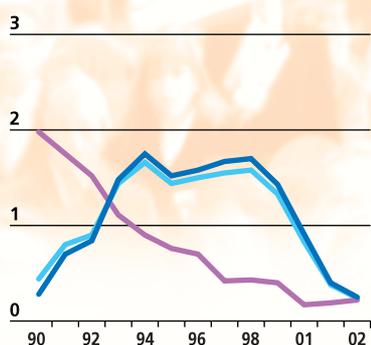
*Pour ceux qui observent depuis longtemps déjà le domaine et s'inquiètent, ce n'est certainement pas un "scoop". Tous les indicateurs le disent : le logement est un problème majeur de la région transfrontalière. Par ce qu'il induit d'ouverture (progressive) du marché du travail suisse et donc d'appel d'air pour une main-d'oeuvre européenne, l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes ne pourra que le rendre plus aigu. Pour l'heure, la situation, déjà préoccupante, du logement peut se résumer en trois titres.*

## Des tensions avivées près de la frontière

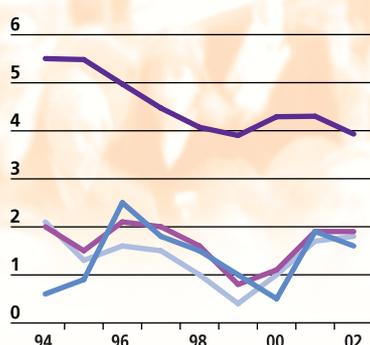
### Canton de Genève : une pénurie extrême

"Il n'y a pas photo". Le taux de vacance, qui est le rapport entre les logements offerts sur le marché et les logements existants, évolue vers des valeurs infimes depuis deux ans. En 2002, il atteint 0,24%, l'un des chiffres les plus faibles observés depuis ... la fin de la deuxième guerre mondiale. Cette pénurie extrême touche aussi bien les petits que les moyens ou les grands logements. Malgré le recul des taux hypothécaires et la stabilité des prix, elle se répercute sur les loyers, notamment ceux du secteur libre. Depuis 1999, où le taux de vacance chute, ils ont augmenté de 5,1%. En 2002, la moyenne cantonale des loyers atteint 1 133 CHF (772 €) pour un trois pièces.

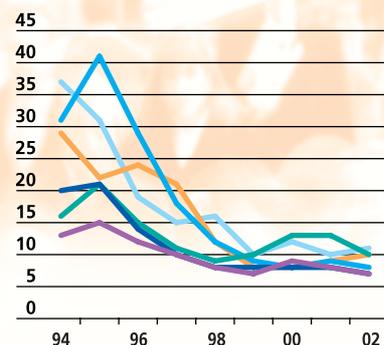
Taux de vacance des logements dans le canton de Genève, en %



Variation annuelle des loyers dans le canton de Genève et taux hypothécaire, en %



Délai d'écoulement moyen des logements collectifs neufs mis en vente en France, en mois



■ Appartement  
■ Villa  
■ Ensemble

■ Loyers genevois (ensemble)  
■ Loyers libres  
■ Loyers subventionnés au sens large  
■ Taux hypothécaire

### Bassins d'habitat

■ Genevois (Ain)  
■ Genevois (Haute-Savoie)  
■ Chablais hors stations  
■ Annecy hors stations  
■ Grenoble  
■ Lyon

Dans cette région à cheval sur l'Ain et la Haute-Savoie, tous les indicateurs concordent : les délais d'écoulement (entre la mise sur le marché et la vente) se raccourcissent soudainement pour atteindre le niveau observé dans les autres grands bassins d'habitat (une dizaine de mois); la part des logements collectifs neufs encore disponibles par rapport à ceux qui ont été mis en vente est désormais proche de celle observée à Annecy, Lyon ou Grenoble; enfin, les prix grimpent. La tension devient de plus en plus vive avec l'amélioration des conjonctures française (à mi-96) et genevoise (à partir de 1998).

Le phénomène est d'autant plus marqué qu'il tranche avec la situation qui prévalait jusqu'en 1997. Le prix des logements collectifs neufs, qui avait chuté à partir de 1994, reprend l'ascenseur : +27% d'augmentation dans le Genevois en trois ans, comme dans le bassin d'Annecy (+26%), contre seulement +17% à Grenoble. Dans le Genevois, comme à Annecy, il faut désormais compter près de 2 150 € au m<sup>2</sup> pour un appartement, 200 de plus qu'à Lyon.

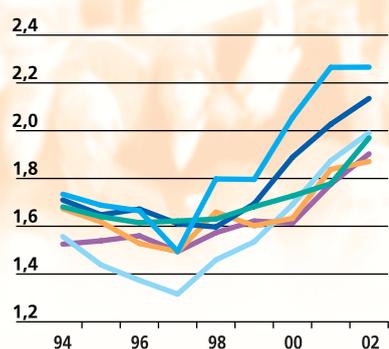
Dans le Genevois de l'Ain, les prix sont encore plus élevés (2 250 € au m<sup>2</sup>).

La situation du logement n'est pas vraiment meilleure dans le canton de Vaud. En 2002, le taux de vacance atteint 0,7%, soit le niveau de la fin des années 80. Dans onze districts sur les dix-neuf que compte le canton, la recherche d'un logement se heurte aux plus grandes difficultés. La situation est particulièrement tendue dans la région lausannoise ainsi qu'à l'ouest du canton, qui se trouve dans l'orbite de Genève. Pour ne citer que lui, le district de Nyon affiche un taux de vacance de 0,4%.

### Genevois français : le revirement de 1998

### Vaud: la quête difficile voire désespérée d'un logement

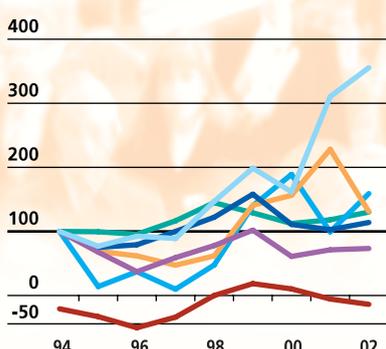
Prix au m<sup>2</sup> des logements collectifs neufs vendus en France, en millier d'euros



#### Bassins d'habitat

- Genevois (Ain)
- Genevois (Haute-Savoie)
- Chablais hors stations
- Annecy hors stations
- Grenoble
- Lyon

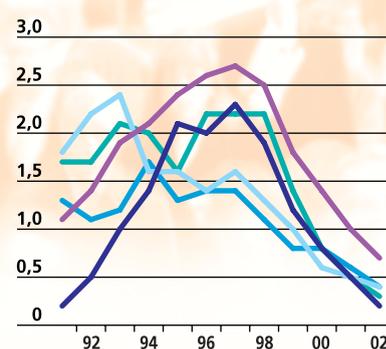
Logements collectifs neufs mis en vente en France (1994=100)



#### Bassins d'habitat

- Genevois (Ain)
- Genevois (Haute-Savoie)
- Chablais hors stations
- Annecy hors stations
- Grenoble
- Lyon
- Activité dans la construction de logements neufs (solde d'opinion d'une enquête de conjoncture)

Taux de vacance des logements dans le canton de Vaud, en %



- Nyon
- Aubonne + Rolle
- Morges
- Lausanne
- Canton

## Une production qui se déplace

### La construction de logements reste bloquée à Genève

En 2002, un peu plus d'un millier de logements (1 208) ont été mis en chantier à Genève, moins que l'année précédente (1 674), moins qu'au début des années 90 et nettement au-dessous de la moyenne 90-99 (1 700).

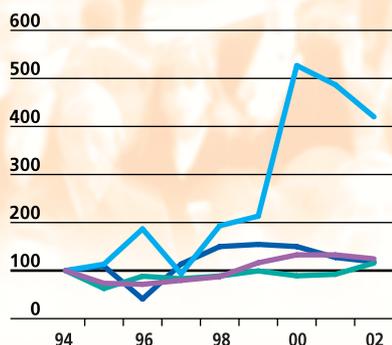
Les logements collectifs représentent 90% de tous les logements existants dans le canton et 87% des logements construits dans les années 90. Avec des oscillations, le volume de construction s'avère plutôt stable, mais à un bas niveau : en 2002, moins d'un millier d'appartements ont été commencés, contre 1 400 en 2001 et près de 1 500 par an, en moyenne, entre 1990 et 1999, et 1 600 dans la décennie précédente. Bien que plus vif, le rythme de construction des maisons individuelles ne change pas la donne. Après une forte poussée qui culmine en 1998 (plus de 500 villas commencées), le mouvement s'essouffle et, depuis 2001, on retombe au-dessous des 300 maisons individuelles mises en chantier annuellement (moyenne 90-99 : 250).

L'évolution des projets annoncés ne permet pas d'envisager une amélioration.

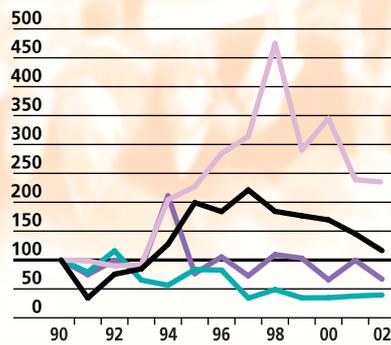
### Le Genevois français résiste à la baisse conjoncturelle

En 2001 et 2002, avec le ralentissement de l'activité du bâtiment à l'échelon régional comme à celui du pays, l'offre de logements se tasse, du moins en comparaison avec les deux années précédentes. A partir de 1998, en effet, il y a eu un véritable boom de la construction dans le bassin d'habitat du Genevois et tout particulièrement dans le Pays de Gex. Cette évolution est en lien avec la reprise économique et aussi, vraisemblablement, avec l'interprétation renouvelée de lois françaises, qui

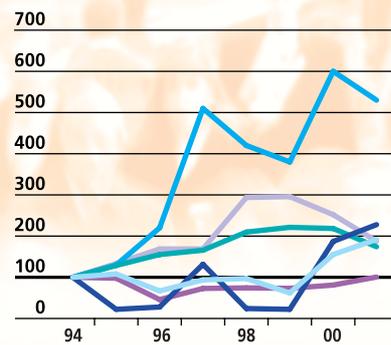
Logements collectifs neufs de 5 pièces ou plus vendus en France (1994=100)



Construction de logements neufs dans le canton de Genève (1990=100)



Logements commencés dans le canton de Vaud (1994=100)



#### Bassins d'habitat

- Genevois (Ain et Haute-Savoie)
- Annecy hors stations
- Grenoble
- Lyon

- Maisons individuelles prévues
- Maisons individuelles commencées
- Logements collectifs prévus
- Logements collectifs commencés

- Maisons individuelles Nyon
- Maisons individuelles Aubonne + Rolle
- Maisons individuelles Canton
- Logements collectifs Nyon
- Logements collectifs Aubonne + Rolle
- Logements collectifs Canton

permet à des résidents suisses de s'établir en France dans une résidence principale. L'évolution annuelle de la construction y a été très supérieure à ce que l'on a pu observer dans des zones à dynamisme démographique et économique comparable, comme les régions de Grenoble ou de Lyon : 120% de logements commencés en plus en 2000 qu'en 1997 alors que, dans le même temps, l'augmentation n'atteint que 21% dans le bassin d'habitat de Lyon.

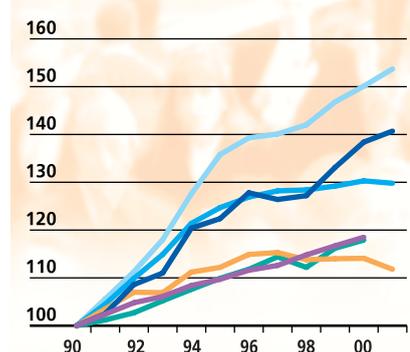
Coup de frein certes à partir de 2001 mais, par rapport à d'autres, le bassin d'habitat cernant Genève fait encore preuve d'un beau dynamisme dans la construction, contrairement à Annecy et Grenoble. Si l'offre de logements neufs recule légèrement dans le Pays de Gex en 2001 (avant de repartir à la hausse l'année suivante), la baisse de régime n'atteint pas la partie haut-savoiarde du Genevois où, en 2002, 2 200 logements sont commencés, un niveau jamais atteint depuis 1991.

Un phénomène nouveau par son ampleur : depuis la fin des années 90, les plus de cinq pièces ont la cote dans le Genevois de l'Ain et de la Haute-Savoie. Là, on peut même parler d'explosion. Ce n'est le cas ni dans le bassin d'Annecy ni à Grenoble ni à Lyon. Ne faut-il pas voir là une réponse à une nouvelle demande de logement de la part, en particulier, de résidents suisses ou européens s'installant en France voisine, plus au large, qu'ils aient une famille ou non ?

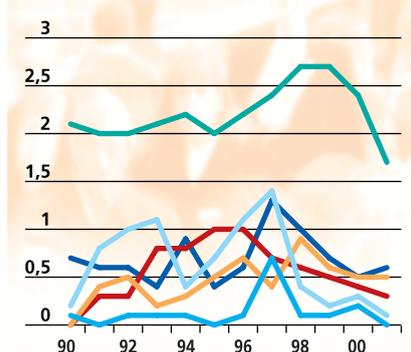
Lié aussi au besoin d'espace, le développement de la maison individuelle est particulièrement vif dans le bassin d'habitat du Genevois, mais aussi dans le Chablais ou la vallée de l'Arve (hors stations de sports d'hiver pour ces deux bassins) : dans chacun d'eux, entre 1998 et 2002, 60%

### Une offre accrue de grands logements collectifs

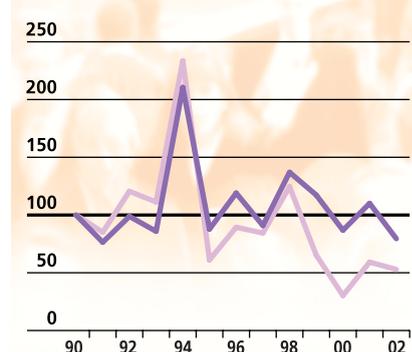
Logements sociaux existants, en France (1990=100)



Taux de vacance de plus de 3 mois dans le parc social, en France, en %



Logements sociaux commencés avec l'aide cantonale dans le canton de Genève (1990 = 100)



#### Bassins d'habitat

- Genevois (Ain)
- Genevois (Haute-Savoie)
- Chablais hors stations
- Annecy hors stations
- Grenoble
- Lyon

#### Bassins d'habitat

- Genevois (Ain)
- Genevois (Haute-Savoie)
- Chablais hors stations
- Annecy hors stations
- Grenoble
- Lyon

- Ensemble des logements
- Logements sociaux

des logements commencés sont des maisons individuelles contre seulement 48 % dans le bassin d'Annecy, 38 % à Grenoble et 33 % à Lyon.

Le phénomène est encore plus prononcé dans le seul Genevois de l'Ain où, pour la même période, les maisons individuelles représentent deux tiers des logements commencés. Cette part s'élève à 58 % dans le Genevois haut-savoyard.

### Vivacité également dans le Chablais

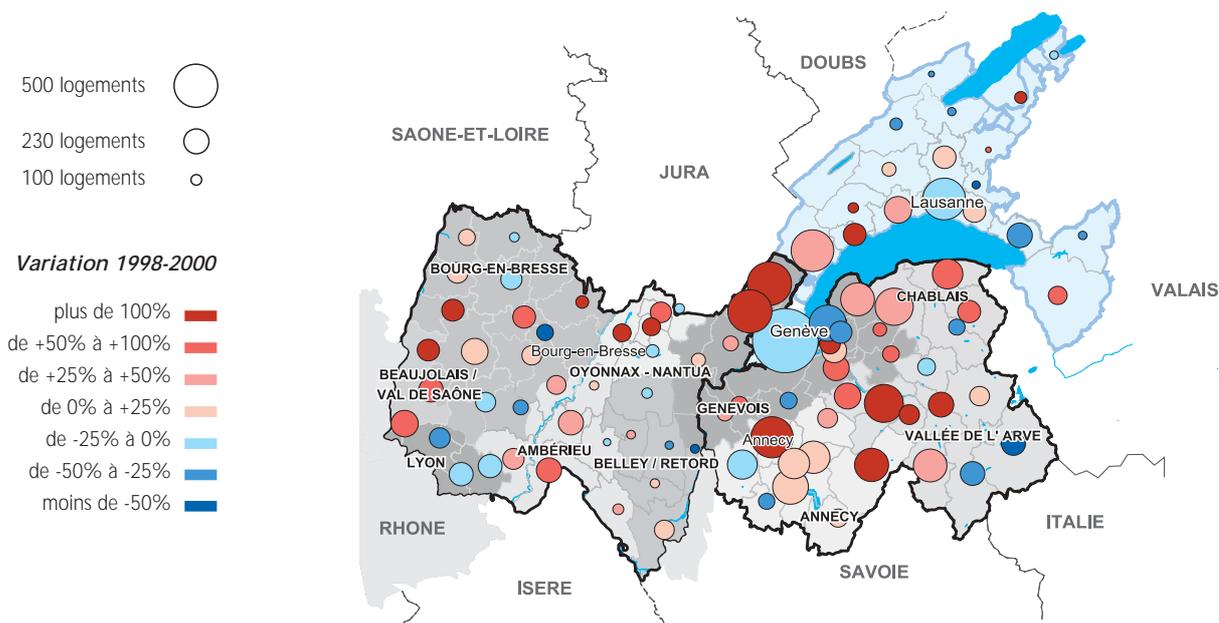
Dans le Chablais, à proximité des cantons de Genève, Vaud et Valais, on observe également une poussée de la construction depuis 1998 et, comme dans le Genevois haut-savoyard, elle se poursuit : en 2002, comme en 2001, 750 logements commencés, contre 400 en 1997 ou en 1998.

Les résultats sont plus contrastés dans d'autres régions haut-savoyardes. Dans le bassin d'Annecy, à la forte hausse des années 1999-2001 (2 000 logements construits chaque année, contre 1500 en 1997 ou 1998), succède une contraction brutale en 2002, qui aboutit au plus bas niveau connu depuis 1996. On y observe également un mouvement vers les communes périphériques, signe (possible) d'une saturation de l'espace à disposition. Dans l'ouest de la vallée de l'Arve, vers Bonneville et Cluses, le rythme continue de faiblir en 2002.

### Construction vaudoise : dynamisme à l'Ouest

Neufs districts vaudois concentrent presque 90 % de la construction de logements du canton. Parmi les grands producteurs au cours de la décennie 90 : Lausanne et Morges, Nyon à l'Ouest, Vevey à l'Est. Depuis 1999, où la reprise de l'économie genevoise se fait sentir, le district de Nyon coiffe au poteau celui de Lausanne (430 logements terminés en 2001, contre 380). On y enregistre des mouvements à la hausse de l'offre, en particulier de logements collectifs. C'est le cas aussi des districts de Morges, d'Aubonne et Rolle. En revanche, la construction de maisons individuelles y pâtit maintenant du repli conjoncturel suisse.

Logements individuels et collectifs commencés en 2000



## Le logement social : une offre inégale

*A partir de 1990, point de départ de l'observation, le parc des logements sociaux des bassins d'habitat du Genevois et d'Annecy augmente plus fortement qu'à Lyon ou Grenoble.*

Plus récemment, depuis 1998, il s'accroît à un rythme soutenu dans la région d'Annecy (+10%) et dans le Genevois haut-savoyard (+8%), tandis qu'il stagne ou presque dans le Pays de Gex et autour de Bellegarde (+1%). Il n'empêche que la part des HLM dans l'ensemble des résidences principales, dénombrées dans le recensement de 1999, reste faible : 13% dans le bassin du Genevois, contre 16% à Grenoble et 21% à Lyon. La demande reste insatisfaite.

Le taux de vacance des logements sociaux est donc beaucoup plus faible dans les bassins d'habitat régionaux haut-savoyards et, dans l'Ain, aux abords de la frontière, que dans les autres de la région Rhône-Alpes. De plus, tout bas qu'il soit déjà, il diminue encore depuis 1998 : en 2000, son niveau dans tout le Genevois (0,34% pour le taux de plus de trois mois) est bien inférieur à celui de la région lyonnaise (1,7%) ou à d'autres observés sur le territoire régional.

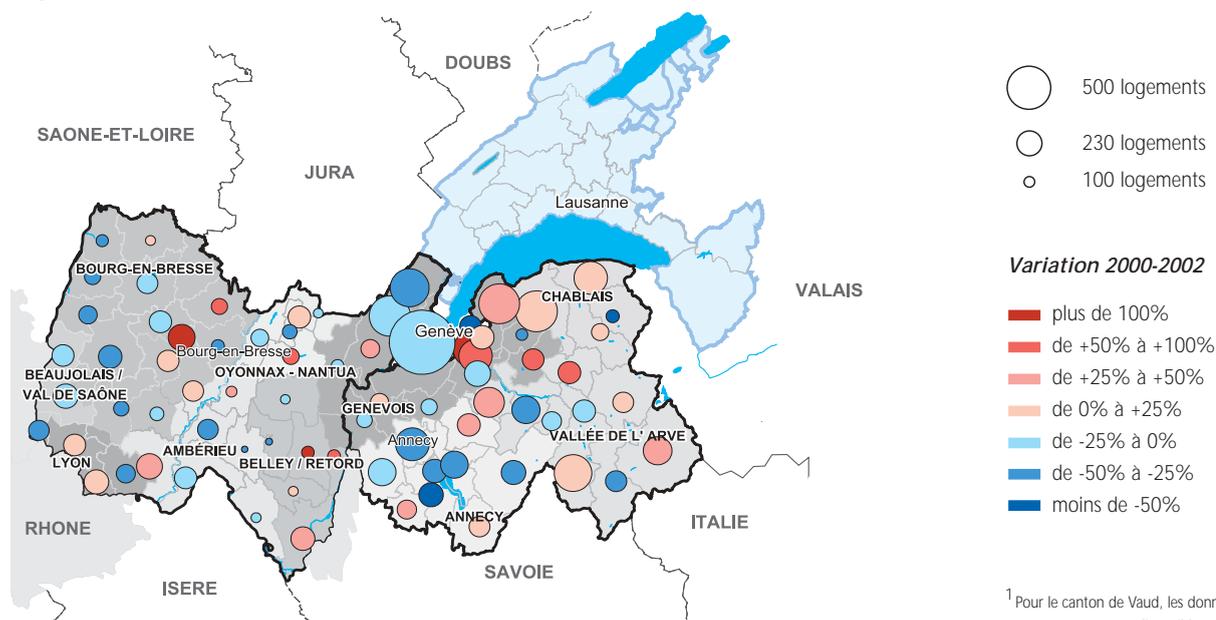
Il n'y a guère de comparaison entre les systèmes des logements sociaux en France et en Suisse. Parmi d'autres initiatives, les cantons de Genève et de Vaud accordent une "aide à la pierre" (aux investisseurs), généralement limitée dans le temps, pour construire ou rénover des logements dont le loyer devrait correspondre aux capacités financières des locataires. A fin 2001, les logements subventionnés par le canton de Genève représentent 11% de tous les logements existants. Depuis de nombreuses années, cette part n'a presque jamais cessé de diminuer et le mouvement de construction s'affaiblit à nouveau en 2002. En revanche, l'aide directe au locataire a pris beaucoup d'ampleur. Dans le canton de Vaud, le parc aussi bien que la construction de logements sociaux est encore plus faible.

*Une production plus vive côté haut-savoyard*

*Genevois français : vacance réduite*

*Genève et Vaud*

### Logements individuels et collectifs commencés en 2002<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Pour le canton de Vaud, les données 2002 ne sont pas encore disponibles.

# Marché du travail

*En France voisine, "l'effet frontière" provoque des évolutions d'emploi particulièrement favorables dans des branches comme le commerce, l'hôtellerie et la restauration ou la construction. Côté suisse, depuis 1998, le nombre de travailleurs frontaliers est en forte hausse et progresse plus vite que l'emploi global, encore plus à Genève que dans le canton de Vaud. Ces nouveaux frontaliers habitent toujours plus loin vers le Sud, en direction d'Annecy.*

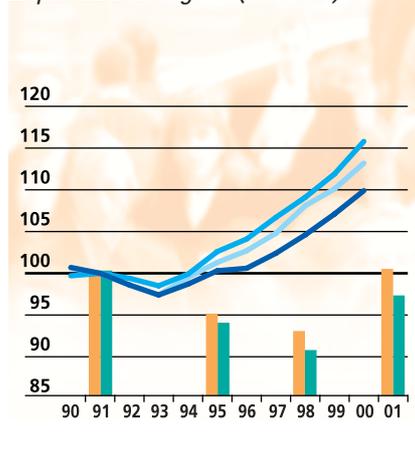
## La frontière dope des branches côté français

### Le dynamisme du commerce et de l'hôtellerie autour de la frontière

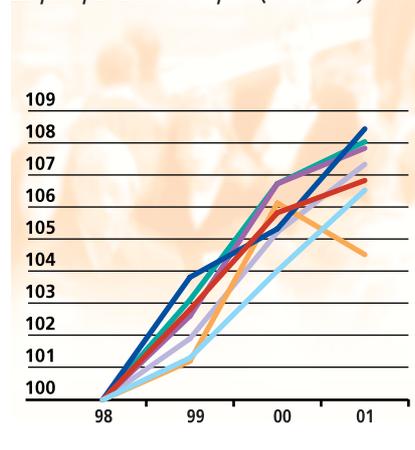
Au sein de la région Rhône-Alpes, les économies de l'Ain et de la Haute-Savoie se distinguent par leur dynamisme. Malgré un degré de tertiarisation déjà élevé, plusieurs branches de ce secteur connaissent une croissance supérieure à la moyenne rhônalpine. A l'intérieur des deux départements, vitalité économique et primauté du tertiaire s'accroissent quand on s'approche de la frontière.

Le commerce de détail a ainsi accru ses effectifs salariés de 11% dans le Genevois entre 1999 et 2001, contre 7% en moyenne nationale. Cette évolution remarquable est à mettre en lien avec l'accroissement de la clientèle potentielle, notamment du côté suisse.

Emploi dans les régions (1991=100)



Emploi par zone d'emploi (1998=100)



Le Chablais a quant à lui connu une augmentation de l'emploi salarié de 20% dans l'hôtellerie et la restauration entre 1997 et 1999 (comparativement + 8% en France et + 8% également dans la vallée de l'Arve). Après 1999, la croissance est plus réduite et se rapproche des évolutions observées dans les zones d'emploi voisines.

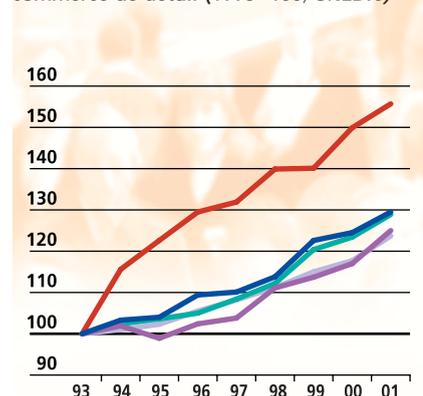
Dans le Genevois et le Chablais, le commerce de détail ainsi que l'hôtellerie et la restauration occupent déjà une part d'emplois élevée, supérieure notamment à celle des zones d'emploi de Lyon et Grenoble. Cette spécialisation de l'emploi se renforce de façon continue au fil des ans autour de la frontière suisse, à un rythme plus soutenu qu'ailleurs dans la région.

Autre branche où la cadence est plus appuyée dans la zone frontalière, la construction. Elle enregistre une forte progression de l'emploi salarié depuis 1996 dans le Genevois et, depuis 1997, dans la zone d'emploi d'Annecy, alors qu'à l'échelon national et à Lyon ou Grenoble, l'évolution est restée orientée à la baisse jusqu'à 1998. Dans le Chablais, la construction s'oriente à la hausse dès 1997.

Dans les cantons de Genève et de Vaud, la tertiarisation grandissante de l'économie observée entre 1998 et 2001 se poursuit en 2002 : l'emploi progresse dans le tertiaire et se replie dans le secteur secondaire. En 2002, le nombre de personnes occupées à Genève dans les organisations internationales gouvernementales a enregistré une hausse considérable par rapport à l'année précédente (+ 17%, soit plus de 3 200 personnes supplémentaires). Dans le canton de Vaud, entre 1998 et 2001, avec un gain de plus de deux mille emplois, le district de Nyon a fait mieux que la moyenne cantonale (respectivement + 11% et + 7%) et que la moyenne nationale (+ 6%).

### Genève et Vaud : la tertiarisation s'accroît

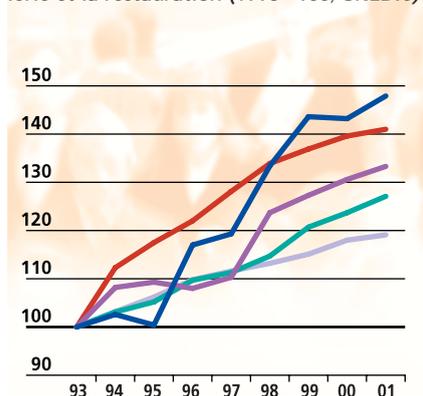
Evolution des effectifs salariés dans le commerce de détail (1993=100; UNEDIC)



Zones d'emploi

- Genevois français
- Annecy
- Chablais
- Grenoble
- Lyon

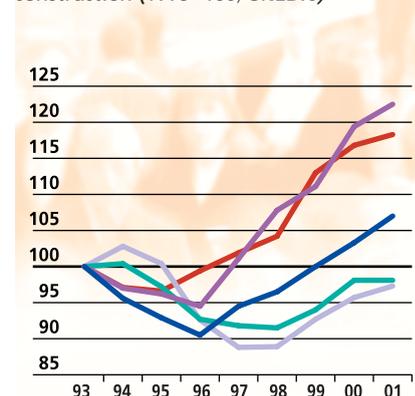
Evolution des effectifs salariés dans l'hôtellerie et la restauration (1993=100; UNEDIC)



Zones d'emploi

- Genevois français
- Annecy
- Chablais
- Grenoble
- Lyon

Evolution des effectifs salariés dans la construction (1993=100; UNEDIC)



Zones d'emploi

- Genevois français
- Annecy
- Chablais
- Grenoble
- Lyon

## Les écarts salariaux avivent les tensions

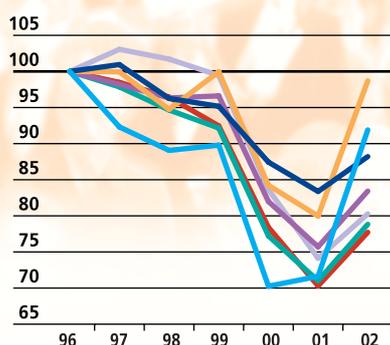
*Dans les territoires observés, les tensions sur le marché du travail dépendent évidemment des conjonctures nationales respectives, qui n'évoluent pas au même rythme. En termes de croissance, l'économie française s'est ainsi nettement mieux comportée que son homologue suisse au cours des années 90. Depuis, l'écart s'est réduit. Cependant la proximité de la frontière influe sur la conjoncture locale.*

*Des salaires  
deux fois  
plus élevés  
à Genève qu'en  
France voisine*

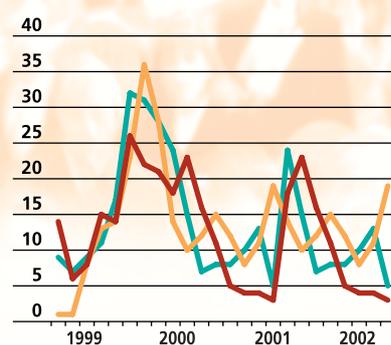
Etant donné la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre, les tensions locales sont aussi influencées par l'attractivité du marché du travail voisin, à l'exemple des différences salariales, imputables en partie aux écarts de prix, qui sont de près de 40% entre la Suisse et la France. A Genève, les salaires bruts horaires sont globalement plus du double que dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie réunis. Les écarts observés selon les branches d'activité sont du même ordre. Des tensions qui existent en France dans plusieurs branches (métiers de la santé, construction, hôtellerie, commerce, transports) sont dès lors encore avivées localement par l'attrait d'un emploi en Suisse voisine.

En Suisse, des tensions dues à la pénurie de main-d'œuvre sont également apparues au cours des dernières années. Voici trois exemples de branches. Dans l'industrie, la pénurie de main-d'œuvre a été la plus vive au cours de l'année 2000, soit à une période favorable pour l'économie suisse, en particulier à Genève. Dans la construction, elle a été particulièrement ressentie entre 1999 et 2001, tant à Genève que dans le canton de Vaud. En 2002, Genève se distingue du reste de la Suisse par une nouvelle poussée de tension. Pour le commerce de détail, des tensions se sont également manifestées en 2000 et en 2001 dans le canton de Genève, pour se dissiper ensuite.

**Evolution des demandeurs d'emploi (1996=100; catégories I,II et III)<sup>1</sup>**



**Part des industriels jugeant le manque de main-d'œuvre comme étant un obstacle à la production, en %**



### Zones d'emploi

- Genevois français
- Annecy
- Chablais
- Vallée de l'Arve
- Oyonnax
- Grenoble
- Lyon

- Suisse
- Genève
- Vaud

<sup>1</sup> Les demandeurs d'emploi français des catégories I à III correspondent aux chômeurs suisses.

## Poussée du nombre de frontaliers depuis 1998

Depuis 1998, date à laquelle l'emploi s'est réorienté à la hausse dans les cantons de Genève et de Vaud, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis de frontalier s'est accru à un rythme nettement supérieur à celui de l'emploi total : respectivement +32% et +6% pour Genève et Vaud ensemble entre 1998 et 2002 (y compris les frontaliers en provenance de Franche-Comté), soit 47 300 personnes au total à fin 2002. La part de la main-d'œuvre frontalière dans l'emploi total des deux cantons a donc franchement progressé en quatre ans. Elle avoisine les 10% à fin 2002 (environ 15% pour Genève et 4% pour Vaud).

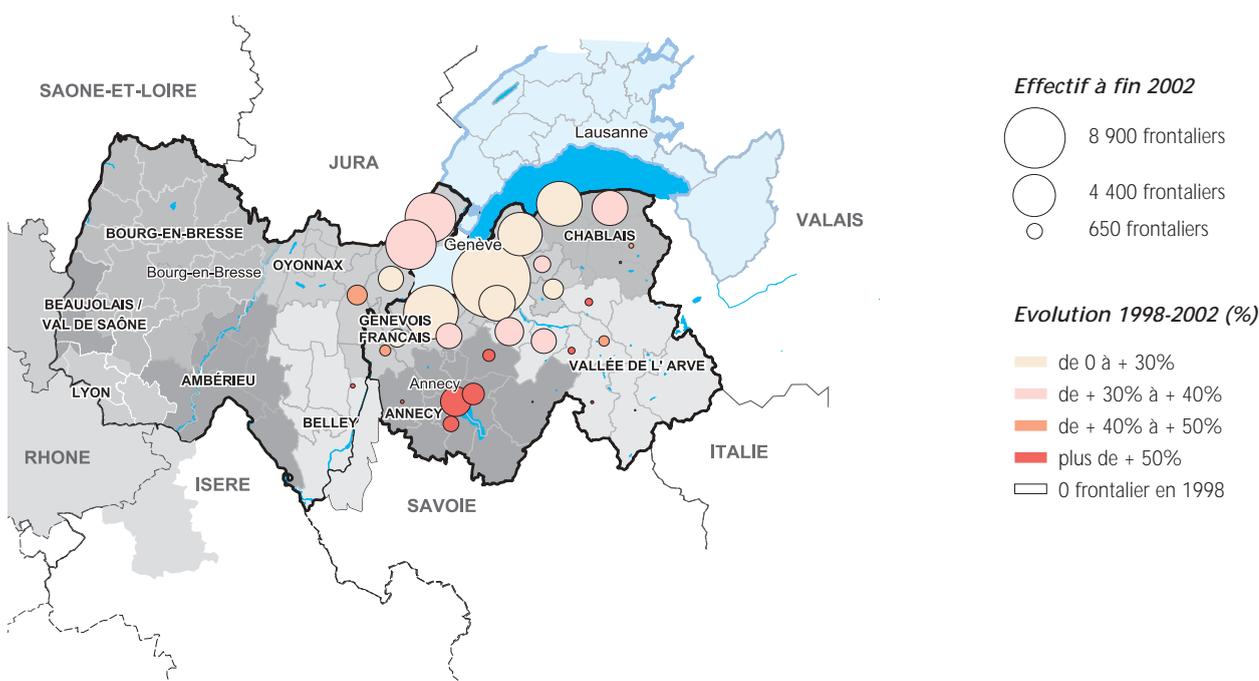
En 2002, 75% des frontaliers domiciliés dans l'Ain ou la Haute-Savoie et travaillant dans les cantons de Genève et de Vaud viennent du Genevois. Mais la part des frontaliers résidant ailleurs est en augmentation, passant de 23% à 25% entre 1998 et 2002. Entre 1998 et 2002, la progression en termes relatifs est la plus forte pour la région d'Annecy (plus de 70%). En termes absolus, pour la même période, le Genevois continue toutefois d'enregistrer l'essor le plus important, tant en direction du canton de Genève que vers celui de Vaud.

Parmi les frontaliers actifs dans le canton de Vaud en provenance des deux départements, près des trois quarts (72%) travaillent à Lausanne ou dans la région de Nyon. Plus précisément, 66% des frontaliers de l'Ain travaillent dans le district de Nyon et 19% à Lausanne, tandis que 16% des frontaliers de Haute-Savoie travaillent dans le district de Nyon et 46% à Lausanne. Le reste des frontaliers venant de ce département travaillent surtout dans les districts de Morges, Vevey et Aigle. Près de 6 500 frontaliers "vaudois" viennent d'autres départements.

*Un emploi sur dix occupé par un frontalier*

*Le trajet du domicile au travail s'allonge*

Evolution des frontaliers dans les cantons de Genève et Vaud, entre 1998-2002



La grande majorité des frontaliers domiciliés dans l'Ain ou la Haute-Savoie travaillent dans le canton de Genève (87%). Indépendamment des possibilités offertes par les accords bilatéraux, leur domicile s'éloigne de la frontière avec le temps : l'aire de recrutement genevoise a tendance à s'étendre vers des zones d'emploi qui ne sont pas contiguës au canton, telles que celles d'Annecy, de la vallée d'Arve ou encore du Chablais. Une évolution toute nouvelle : à mi-2003, avec la possibilité du retour hebdomadaire au domicile, 97 frontaliers viennent de départements plus lointains, Jura et Haut-Rhin principalement, Territoire de Belfort et même d'autres pays européens pour quelques-uns d'entre eux.

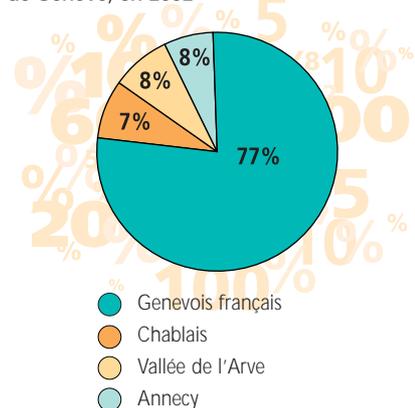
### Des activités "frontalières"

Les personnes au bénéfice d'un permis de frontalier travaillant dans le canton de Genève sont particulièrement présentes dans cinq branches : l'industrie, la construction, le commerce de détail, le domaine de la santé et du social ainsi que l'hôtellerie et la restauration.

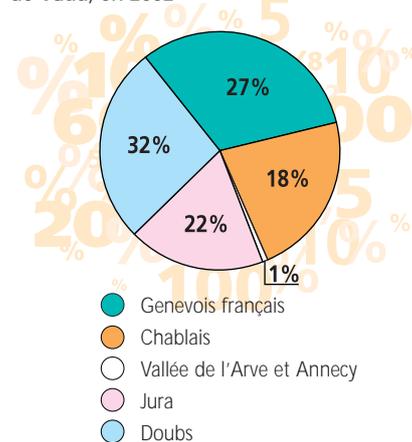
Les frontaliers représentent une main-d'œuvre plus soumise aux soubresauts de la conjoncture que la moyenne. Quand l'économie se porte bien, leur nombre s'accroît de manière supérieure à l'emploi total tandis que, lorsque les choses se gâtent, il diminue plus fortement.

Entre 1991 et 1995, soit une période qui coïncide avec un recul de 5% de l'emploi dans le canton de Genève, le nombre de frontaliers a ainsi diminué de 12%. Entre 1995 et 1998, période de relative stabilité, l'évolution a été similaire (-2% pour le nombre de frontaliers et pour l'emploi total). Par branche, à noter la croissance sensible des frontaliers actifs dans "la santé et le social" et dans les "banques, assurances, conseil, immobilier, informatique", alors que les autres branches ont enregistré une baisse.

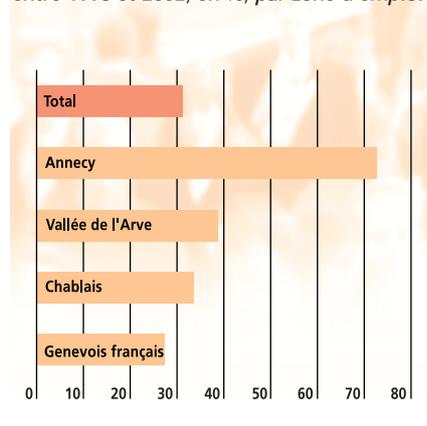
Provenance des frontaliers du canton de Genève, en 2002



Provenance des frontaliers du canton de Vaud, en 2002



Variation du nombre de frontaliers GE+VD, entre 1998 et 2002, en %, par zone d'emploi



Entre 1998 et 2001, une période économiquement faste pour Genève et marquée par une croissance de l'emploi de 8%, le nombre de frontaliers s'est accru considérablement (+ 22%).

**Forte hausse des frontaliers dans la santé et le social**

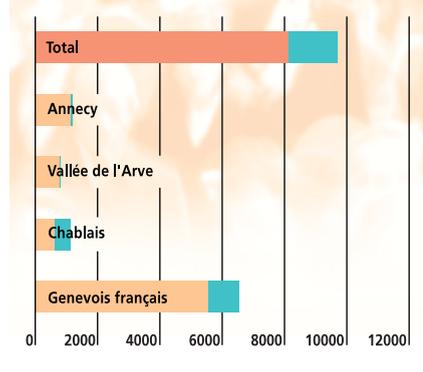
En comparaison de l'emploi total, la progression des frontaliers pour cette période est la plus soutenue dans "la santé et le social", l'hôtellerie et la restauration. Dans les "autres activités de services" (soit le commerce de gros, les transports, les services personnels, l'administration) et la branche des "banques, assurances, conseil, immobilier, informatique", la hausse est également sensiblement supérieure à la moyenne. Seul le commerce de détail enregistre une croissance des frontaliers inférieure à la moyenne globale. Sur la période 1995 à 2001, c'est d'ailleurs la seule branche en repli en matière de main-d'œuvre frontalière.

En 2002, le nombre de frontaliers a continué sa hausse à un rythme aussi élevé que les années précédentes, alors que la hausse de l'emploi global s'est franchement ralentie. Ils sont de plus en plus nombreux dans les branches les plus dynamiques. Il semble que depuis quelques années les entreprises genevoises recourent à la main-d'œuvre frontalière quelle que soit la conjoncture. Autrement dit, la main-d'œuvre frontalière ne peut plus être considérée principalement comme une main-d'œuvre d'appoint, qui aurait l'avantage pour les employeurs suisses d'une plus grande souplesse.

**Plus seulement une main-d'œuvre d'appoint**

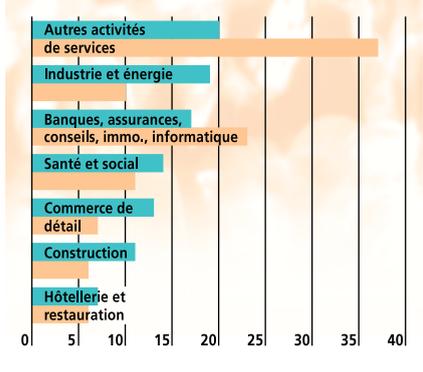
Les frontaliers arrivés en nombre à Genève entre fin 2000 et fin 2002 (plus de 5 300) travaillent, comme précédemment, à la fois dans des branches plutôt "qualifiées" (notamment les activités informatiques, les bureaux de conseils juridiques ou techniques et autres services aux entreprises) et dans des branches telles que l'hôtellerie et la restauration ou les services personnels (salons de

**Variation absolue du nombre de frontaliers GE+VD, entre 1998 et 2002**



Genève  
Vaud

**Part des branches dans l'emploi du canton de Genève, en 2001, en %**



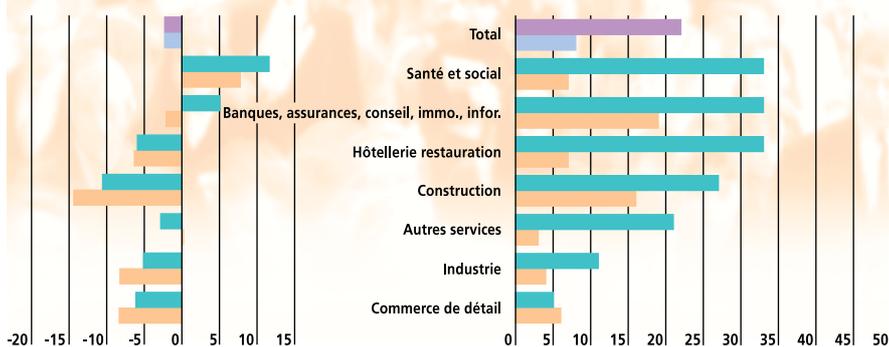
Frontaliers  
Emploi total

coiffure, nettoyage, etc.) où le niveau de qualification est moindre. Les "nouveaux" frontaliers peuvent occuper en même temps des emplois délaissés par les Suisses (et qui pâtissent souvent d'un défaut d'attractivité en France) et des emplois qualifiés.

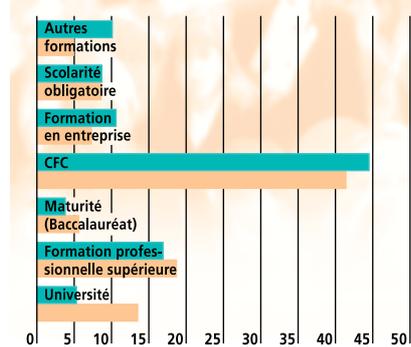
### Des profils de formation similaires pour les Suisses et les frontaliers

A Genève, en matière de formation, la main-d'œuvre frontalière montre des différences plus ténues que les autres catégories d'étrangers par rapport aux salariés de nationalité suisse. En 2000, la majorité des salariés, qu'ils soient suisses ou frontaliers, avaient un CFC (certificat fédéral de capacité, qui correspond essentiellement en France à un BEP - brevet d'études professionnelles - ou à un CAP - certificat d'aptitude professionnelle) ou un diplôme équivalent. Les frontaliers étaient cependant proportionnellement moins nombreux à avoir suivi une formation universitaire.

Evolution de l'emploi dans le canton de Genève, en %, entre:  
1995 et 1998 1998 et 2001



Formation des salariés suisses et frontaliers à Genève en 2000, en % (secteur privé)



Frontaliers  
Emploi total

Frontaliers  
Suisses

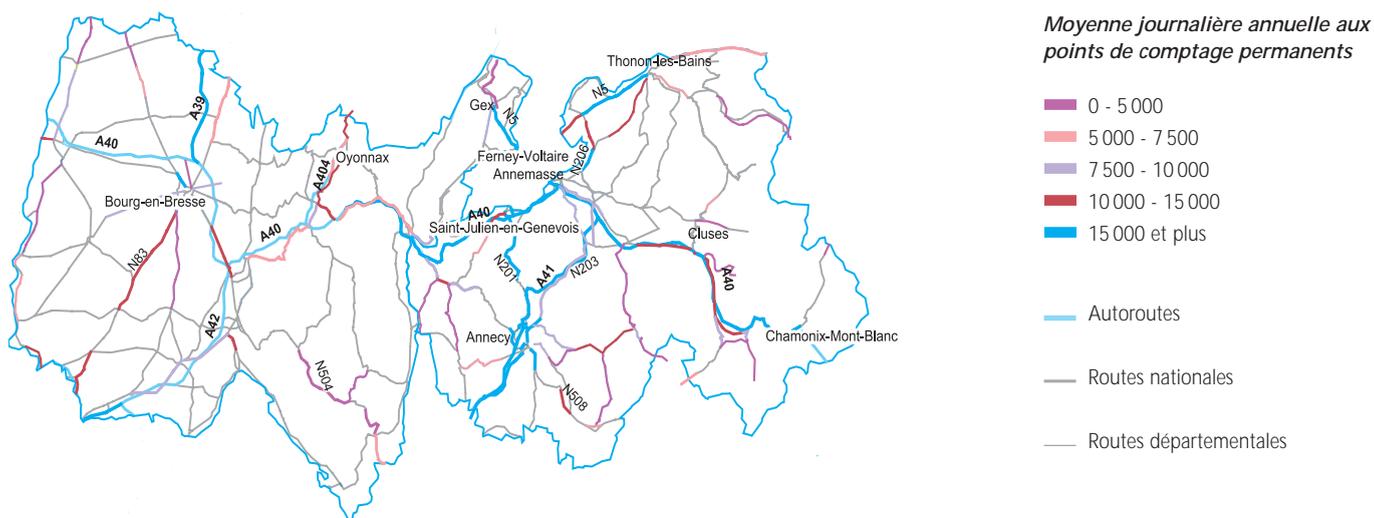
# Transports et mobilité

*La mobilité des personnes s'accroît sans discontinuer dans la région frontalière comme ailleurs. Les gens franchissent toujours plus souvent la frontière, pour des motifs professionnels ou privés. L'intensification du trafic est sensible sur le réseau routier, soumis à forte contribution. A titre d'exemple, c'est avec un véhicule privé que près de neuf personnes sur dix sont entrées, en 2002, dans le canton de Genève depuis le territoire français ou le canton de Vaud.*

## Un réseau routier français chargé

Dans la zone frontalière française, le trafic est élevé sur les nationales, dans l'Ain comme en Haute-Savoie. Selon les comptages routiers, qui mesurent le volume global du trafic, quel que soit le sens de circulation, sur les tronçons où sont installés des points de mesure permanents, on a recensé 15 600 passages par jour (en moyenne durant l'année 2002) entre Gex et Ferney-Voltaire et 18 500 véhicules entre Cruseilles et Saint-Julien en Genevois. Aux abords d'Annecy, les niveaux enregistrés sont supérieurs : en 2002, plus de 25 000 véhicules par jour sur de nombreuses sections du contournement et 61 400 à l'entrée du boulevard ouest; un niveau qui se rapproche de celui de l'autoroute vers Lausanne, à la sortie de l'agglomération genevoise.

Trafic routier dans l'Ain et la Haute-Savoie, en 2002



## Le boom de la N206

En termes d'évolution, l'augmentation du trafic est en revanche plus soutenue près de la frontière qu'autour d'Annecy. En ce qui concerne les routes nationales, on enregistre une croissance de 14% sur la N206, sur la période 1998-2002, aux abords ouest de Saint-Julien en Genevois.

Des accroissements également proches de 15% sont enregistrés sur la même nationale en direction d'Annemasse, ainsi que sur la N5, entre Douvaine et la frontière. Ce sont des taux parmi les plus élevés enregistrés sur l'ensemble des nationales des deux départements, dont la moyenne se situe à 7%. L'augmentation est également forte entre Douvaine et Annemasse (+ 10% sur certains tronçons), mais elle est plus mesurée sur la N5 entre Gex et Ferney-Voltaire (+ 6%).

A l'échelon des routes départementales, certaines progressions sont encore plus marquées. C'est le cas de la D992 au sud de Saint-Julien en Genevois (+ 23% entre 1998 et 2002, contre +10% sur l'ensemble des départementales de l'Ain et de la Haute-Savoie en moyenne), et, dans une moindre mesure, de la D984c au sud de Gex (+12%), de l'axe Thonon - Annemasse par la D903 (+15%) et de l'axe La-Roche-sur-Foron - Annemasse (+12%). Il est probable que l'engorgement de certaines routes nationales aux heures de pointe détourne les véhicules sur les départementales.

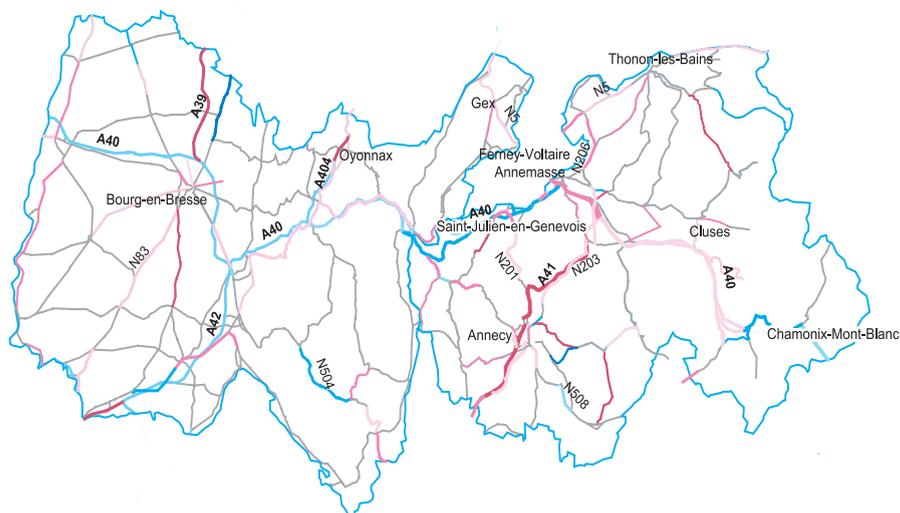
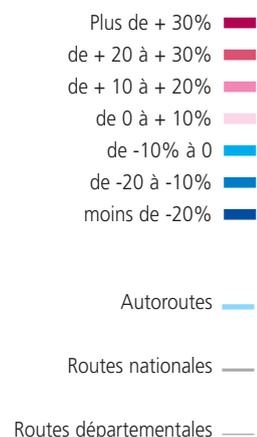
## L'autoroute pour les frontaliers qui habitent loin

Sur l'autoroute A40, le trafic le plus intense a lieu entre Annemasse et Bonneville, ce qui révèle des échanges locaux intenses sur cet axe. En revanche, en 2002, le trafic reste légèrement inférieur à son niveau de 1998 sur la section Bellegarde-Annemasse de cette même autoroute.

La croissance est continue et très soutenue sur l'axe Annecy - Genève via l'A41 (+23% entre Annecy-Nord et la jonction avec l'A40, qui mène elle-même à la frontière, entre 1998 et 2002). Cette évolution révèle à la fois l'élargissement de la zone d'influence d'Annecy ainsi que l'extension dans sa direction de l'aire de recrutement des frontaliers venant travailler à Genève.

### Variation du trafic routier dans l'Ain et la Haute-Savoie, 1998-2002, en %

#### Variation 1998-2002, en %



## Le trafic routier aux frontières genevoises

En 2000, le nombre total de passages quotidiens (du lundi au vendredi) de véhicules privés à la frontière franco-genevoise dépassait les 200 000 unités. Près de 100 000 véhicules à la frontière cantonale valdo-genevoise étaient recensés. Sur l'ensemble de ces passages dans les deux sens, une partie, en particulier pour les habitants du canton de Genève, est liée aux loisirs et aux achats transfrontaliers.

En prenant seulement les entrées dans le canton de Genève durant l'heure de pointe du matin, de 7 à 9 heures (un peu moins d'un quart du total des entrées), il est possible de se concentrer sur les déplacements entre domicile et lieu de travail. En effet, à ce moment de la journée, environ 90% des passages à la frontière s'expliquent par ce motif. En outre, pour différencier les véhicules selon leur provenance, cinq secteurs ont été définis. Trois concernent les échanges avec la Haute-Savoie (secteur du Bas-Chablais, secteur d'Annemasse et secteur de Saint-Julien-en-Genevois), un avec l'Ain (secteur du Pays de Gex) et le dernier avec le canton de Vaud.

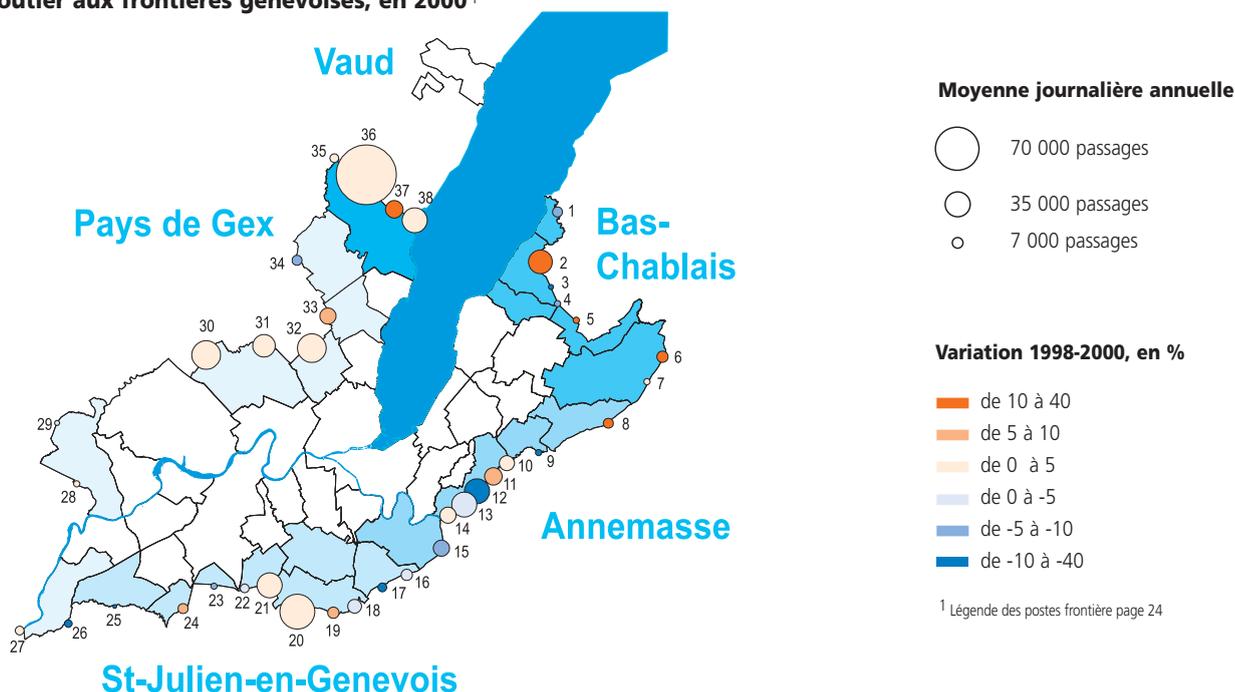
Entre 1998 et 2002, soit une période durant laquelle le nombre de personnes titulaires d'un permis frontalier dans le canton de Genève s'est considérablement accru, la hausse du trafic privé transfrontalier est évidemment incontournable. Globalement, l'augmentation est de 8%, plus marquée entre 1998 et 2000 qu'entre 2000 et 2002.

C'est dans le secteur de Saint-Julien, où se trouve la douane autoroutière de Bardonnex, que la hausse a été la plus vive entre 1998 et 2002 (+22%), l'autoroute drainant une partie des flux de véhicules du secteur d'Annemasse. Pour les deux autres secteurs situés à la frontière avec la

**Un quart des entrées dans le canton entre 7 et 9 heures**

**Hausse considérable dans le secteur de Saint-Julien**

Trafic routier aux frontières genevoises, en 2000<sup>1</sup>



Haute-Savoie, l'augmentation est plus mesurée (+4%). Le trafic privé avec le Pays de Gex progressait sensiblement (+11%). Enfin, les comptages routiers montraient un accroissement mesuré avec le canton de Vaud (+3%).

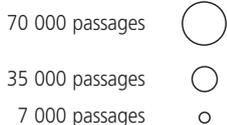
## Et le transport collectif ?

Il dépend de l'existence et de la qualité des infrastructures à disposition : selon l'*Enquête sur les déplacements aux frontières*, réalisée en 2002, chaque jour, 24% des déplacements entre les cantons de Vaud et Genève s'effectuent en transports collectifs, contre seulement 4% pour les déplacements entre le département de l'Ain et Genève, et 3% pour ceux entre le département de la Haute-Savoie et Genève.

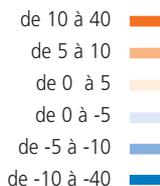
Côté canton de Vaud, une autre étude, réalisée en 2000, a chiffré à 6 000 le nombre de personnes empruntant, chaque matin, à l'heure de pointe, le train pour se rendre à Genève. Du côté français, la même année, on estimait que, chaque jour, un peu moins de 300 personnes aboutissaient à la gare des Eaux-Vives et qu'un peu moins de 400, venant de l'Ain, prenaient le train. Sur les lignes de bus ou de trams genevois en provenance des frontières, les plus fréquentées venaient de Moillesullaz (plus de 3 000 personnes franchissant la frontière à pied), du Pays de Gex (un peu plus d'un millier) et de Valleiry-Saint-Julien (environ 750). Enfin, des bus "long courrier", internationaux ou régionaux, transportaient un millier de personnes.

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1. Hermance         | 20. Bardonnex       |
| 2. Anières          | 21. Perly           |
| 3. Veigy-Anières    | 22. Certoux         |
| 4. Veigy-Corsier    | 23. Soral I         |
| 5. Gy               | 24. Soral II        |
| 6. Monniaz          | 25. Sézegnin        |
| 7. La Renfile       | 26. Chancy II       |
| 8. Cara             | 27. Chancy I        |
| 9. Cornière         | 28. Dardagny        |
| 10. Pierre-à-Bochet | 29. La Plaine       |
| 11. Mon-Idée        | 30. Meyrin          |
| 12. Moillesullaz    | 31. Mategnin        |
| 13. Thônex-Vallard  | 32. Ferney          |
| 14. Fossard         | 33. Vireloup        |
| 15. Veyrier         | 34. Bossy           |
| 16. Bossey          | 35. Sauverny        |
| 17. Pierre-Grand    | 36. Autoroute GE-VD |
| 18. Croix-de-Rozon  | 37. Ch. de l'Etraz  |
| 19. Landecy         | 38. Rte Suisse      |

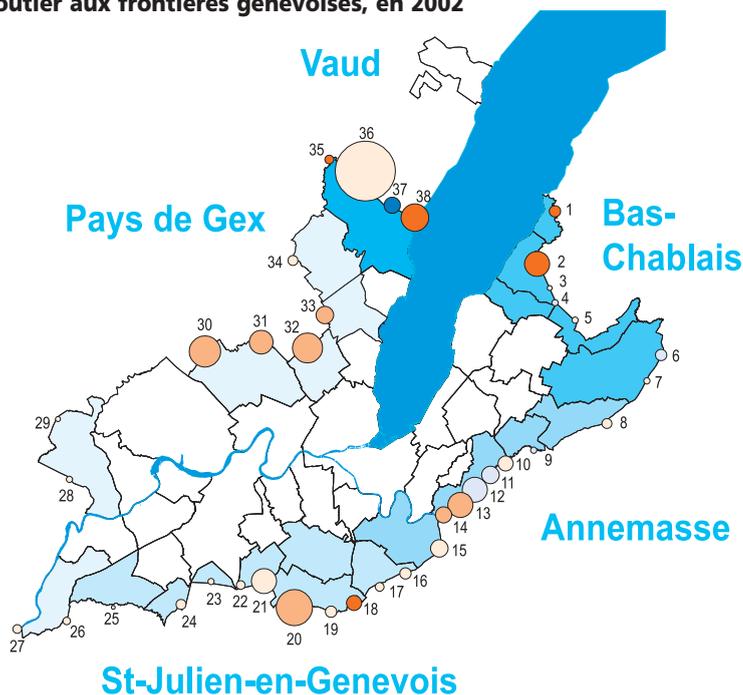
### Moyenne journalière annuelle



### Variation 2000-2002, en %



### Trafic routier aux frontières genevoises, en 2002





En 2000, dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le Comité régional franco-valdo-genevois (CRFG) s'est prononcé sur la nécessité de disposer, d'une part, d'un état des lieux démographique, économique et social 2000 de l'espace transfrontalier formé par les quatre territoires de l'Ain, de la Haute-Savoie, de Genève et de Vaud, et d'autre part, d'un instrument de suivi annuel fondé sur une batterie d'indicateurs. En janvier 2001, il a confié ce mandat aux trois institutions statistiques couvrant la région transfrontalière : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT), l'INSEE Rhône-Alpes et le Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS).

La mise en réseau des sources d'information et des compétences alors entreprise a abouti à la création de l'Observatoire statistique transfrontalier. Répondant du projet, l'OCSTAT en assure la coordination.

Dressé à la veille de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, l'état des lieux 2000 a pris la forme de quatorze fiches thématiques, correspondant aux préoccupations majeures et assorties d'une première synthèse (*Synthèse 2002*).

Dans la *Synthèse 2003*, les institutions statistiques ont rassemblé les premières observations réalisées à partir des indicateurs sélectionnés. Cette synthèse se compose de deux parties : un Panorama permettant de rendre compte succinctement d'évolutions marquantes et des Analyses détaillées sur des thèmes importants du moment. En 2003, le choix s'est porté sur trois d'entre eux : logement, marché du travail et transport/mobilité.

A ce jour, tous les domaines d'observation/préoccupations ne sont pas encore complètement couverts, faute d'information. Par ailleurs, parmi les autres, des résultats chiffrés n'étant pas encore à disposition, certains aspects ont été laissés de côté pour l'exercice 2003. La *Synthèse 2004* bénéficiera de compléments et enrichissements d'ores et déjà prévus.

D'autres informations relatives aux travaux et projets de l'Observatoire statistique transfrontalier figurent sur son site Internet ([www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net)).

Les trois institutions statistiques remercient vivement leurs partenaires qui, en prodiguant les conseils utiles, ont mis à disposition les données nécessaires à une large synthèse.

## Pour toute information, les trois institutions statistiques suivantes sont à votre service :

### France

**Institut national de la statistique (INSEE)**  
**Direction régionale de Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - 69401 Lyon Cedex 03  
Téléphone : 04 78 63 28 15  
Télécopie : 04 78 63 25 25  
Messagerie : [info-rhone-alpes@insee.fr](mailto:info-rhone-alpes@insee.fr)  
Internet : [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

### Suisse

**Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**  
82, route des Acacias  
Case postale 1735 - 1211 Genève 26  
Téléphone : 022 327 85 00  
Télécopie : 022 327 85 10  
Messagerie : [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
Internet : [www.geneve.ch/statistique](http://www.geneve.ch/statistique)

**Statistique Vaud / Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)**  
6, rue de la Paix - 1014 Lausanne  
Téléphone : 021 316 29 99  
Télécopie : 021 316 29 50  
Messagerie : [Info.stat@vd.ch](mailto:Info.stat@vd.ch)  
Internet : [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch)



• Responsable de la publication : Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition juin 2003
• Tirage : 5500 exemplaires	• Impression : Imprimerie Lenzi
• Données de références 2002	• Code Sage - DOBSTO 328
• ISBN: 2-11-093881-1	

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix: 10.- €	Prix: 15.- CHF
	Copiright INSEE - OCSTAT - SCRIS	